

## CHAMPIONNAT DE FRANCE DE LUTTE SPORT ADAPTE



































### **SOMMAIRE TYPE**

Mot du Président du COL	3
Présentation de la Ville d'Accueil	4
Présentation du COL	7
Programme Prévisionnel	8
Informations Générales	9
Informations Sportives	11
Fiche d'Inscription des associations.	12
Fiche d'Engagement sportif	13
Γ-shirts	14
Fiche d'Autorisation	15
Fiche Récapitulative	16
Plan d'accès	17
Liste des Hébergements	18
Fiche Médicale	21
Certificat Médical	22



### **MOT DU PRESIDENT**



Mesdames et Messieurs les Présidents d'Associations

Nous avons le plaisir de vous transmettre ci-joint, un dossier d'inscription pour le Championnat de France de Lutte Sport Adapté, qui aura lieu les 30 et 31 mai 2014, au COSEC de Chauffailles.

Cette manifestation constitue un formidable évènement sportif pour notre région et, tout particulièrement, pour la ville de Chauffailles.

C'est toute une équipe, sympathique et dynamique autour du club de l'Entente Sportive de cette petite ville de Saône et Loire qui, avec sa section Lutte Sport Adapté, se mobilise, actuellement, sur ce projet.

Nous souhaitons vivement vous faire partager, pendant ces deux jours, l'enthousiasme et l'hospitalité des Chauffaillons.

Le dossier d'inscription devra parvenir à l'adresse du COL, <u>le plus tôt possible</u>, portant les <u>visas</u> **obligatoires** de votre Comité Départemental et de votre Ligue.

Le Comité d'Organisation reste à votre disposition pour de plus amples renseignements, et vous prie de croire, Mesdames, Messieurs les Présidents, en l'expression de nos sentiments très sportifs.

Jean-Maurice MARECHAL
Président du CDSA 71 et de la Ligue de Bourgogne
Président du COL





### PRESENTATION DE LA VILLE D'ACCUEIL





### De 1274 à 1718

SAINT-ANDRE devint CHOFAYE en 1274, et 40 ans plus tard environ CHOFAYE se changea en "CHOFFAYE"; (dans un acte de cession datant de 1311, écrit en "vieux français", on retrouve le nom de la paroisse de CHOFFAILLI).Succédant aux DE VILLON, les D'AMANZE, (du nom de leur Paroisse d'origine, près de LA CLAYETTE), s'installèrent à CHOFFAILLE en 1383. Quelques années plus tard, Jean D'AMANZE entreprend la construction du Château, lequel sera terminé au début des années 1400, par son successeur et fils Jacques. A peu près à la même période, la Chapelle de la ville fait place à une Eglise dont les dernières pierres disparaitront vers 1836 - 1840 pour faire place à l'Eglise actuelle. Dans sa première version, le Château fut; semble-t-il, paré de trois tours et deux ailes, ayant disparues au fil des siècles. Des fossés l'entouraient et l'entrée, commandée par un pont-levis, se trouvait au lieu-dit actuel "Le Châtillon". L'entrée actuelle a été réalisée ultérieurement, sous les DE SAINT GEORGES. Onze générations de D'AMANZE se sont succédé à CHOFFAILLE, jusqu'en 1718. Trente ans auparavant, c'est-à-dire vers 1688, Anne-Marie ROLLIN, veuve de D'AMANZE. Jacques écrit dans forme actuelle CHAUFFAILLES.

### De 1764 à 1941

En 1764, Claudine-Marie-Josèphe DE SAINT-GEORGES, (fille de Marie-Cécile D'AMANZE et de Claude-Marie de SAINT-GEORGES), épousa Abel-Claude-Marie DE SAINT-GEORGES, marquis de VICHY. De cette union naquit une fille prénommée Abel-Claude-Cécile, qui en 1800 hérita du Château et de ses biens annexes. Peu de temps après, les fossés furent comblés, les deux ailes démolies, les dépendances morcelées et vendues. En 1809, Monsieur de VICHY DE SAINT-GEORGES, vendit le Château à Monsieur Pierre DEVILLE, Maire de Chauffailles. En 1836, Monsieur Auguste GOYNE, également Maire, acheta à son tour le Château. D'importantes modifications interviennent durant ces trente années de fortunes diverses, sans que l'on puisse les dater avec précision. Ce qui est sûr c'est que la chapelle qui, en dernier lieu, faisait office de salle à manger, fut démolie : les traces de son existence sont encore visibles, sur l'un des murs de la cour intérieure. Auguste GOYNE fit don du Château à Casimir DUMOULIN, son filleul, qui épousa Elise REYNIER, de SAINT-GERMAIN-LA-MONTAGNE. De leur union naquit en 1882, à Paris, Elisabeth. A sa mort, en 1941, elle légua par testament, le Château dans son état actuel, à l'hôpital de CHAUFFAILLES. Il est devenu, depuis plusieurs années, la propriété de la ville de CHAUFFAILLES, qui a entrepris de le restaurer pour en faire un lieu à vocation culturelle : Musée, salles d'expositions diverses...

### Origine du nom Chauffailles

Dans les premières décennies de l'ère chrétienne, voici environ 19 siècles, sur la "Via Romaine", reliant LUGDUNUM à AUGUSTODUNUM (Lyon à Autun, et peut-être la vallée de la Saône à celle de la Loire à Pouilly s/s Charlieu, par le col des Echarmeaux, si l'on se réfère aux vestiges gallo-romains découverts dans ces régions); une petite agglomération (paroisse), qui allait devenir le "Chauffailles d'aujourd'hui, vit le jour autour d'une modeste chapelle dédiée à Saint-André, apôtre, et édifiée à quelques dizaines de mètres de l'église actuelle. Cette paroisse prit le nom de SAINT-ANDRE et le conserva jusqu'en 1274, date à laquelle apparut pour la première fois le nom de CHOFAYE, dans un capitulaire de SAINT-VINCENT de MACON.

### Conséquences des actes de pillages?

L'Etymologie du mot CHOFAYE reste à ce jour l'objet de plusieurs origines supposées. Nous ne retiendrons que les plus connues et les plus plausibles. La première pourrait être due aux conséquences des actes de pillages, tortures et incendies dont se rendirent coupables "les Cotereaux" et autres bandes similaires, lesquels profitant de l'absence du Roi Louis VII, parti aux croisades, mirent la France à feu et à sang. Avant eux déjà, vers le milieu du Vème siècle après JC des hordes venues de Germanie, usèrent de ces mêmes méthodes. Elles furent pratiquées pendant près d'un millénaire, jusqu'à la fin de la guerre de cent ans, par des bandes opérant sous des appellations diverses. Leurs victimes étaient principalement les monastères, églises ou autres lieux saints, ainsi que les fermes qui étaient sans défense. Pour vaincre la résistance qui leur était opposée, ils avaient recours au meurtre, à l'incendie et à la torture par le feu. Cette pratique barbare aurait pu donner naissance à diverses expressions ou interjections du genre : CA CHAUFFE AIE, ou encore QUELL CHAUFFE AI. Ce raisonnement simpliste ne peut être pour l'instant, ni confirmé ni infirmé.

### Exactions des seigneurs-brigands?

La seconde, très liée à la première, laisserait supposer que les seigneurs-brigands, accompagnés de leurs serviteurs en armes, (qui se livraient, entre eux, à des luttes sans merci, pour imposer leur loi et s'approprier des biens d'autrui), se livraient aux mêmes exactions que les Barbares, pillant, incendiant et torturant. Dans le droit fil de cette éventualité, il n'est pas exclus que SAINT-ANDRE fut mis à feu et à sang et qu'un incendie ait ravagé cette paroisse : ceci aurait pu engendrer les atrocités dont sont capables les Barbares

### Des colonies de WISIGOTHS?

La troisième s'appuie sur le fait suivant : Des colonies de WISIGOTHS installées en Gaule, vers le milieu du IVème siècle après JC étaient connues sous d'autres noms dans certaines contrées ; il y eu entre autre : Les TAIFAILI, les THEOFALI, les TAIFFAILLES, si l'on en croit certains ouvrages spécialisés. Y a-t-il dans ces noms quelques racines du nom CHOFAYE ? Cela est fort possible

### Découverte d'une source d'eau chaude?

La quatrième fait appel à la linguistique au sujet du mot romain "acqua" (eau), et ses dérivés les plus connus, (ab origine), tels que AIGUES - AIX - AY. Et pourquoi pas AYE! On pourrait alors supposer que parmi les nombreuses sources existantes dans les environs il y en eu une qui fut chaude en lieu-dit l'Aye, lequel existe toujours. Les Romains qui furent les "précurseurs du thermalisme" auraient pu effectivement découvrir ce point d'eau particulier et y établir un relai sur la voie Lyon - Autun. Là encore, le doute subsiste. Une seule certitude pour l'instant, c'est qu'il existe dans un rayon de quelques kilomètres des lieux-dits aux suffixes évocateurs : Chalaye (où l'on retrouve le préfixe Chal, AYE comme suffixe); d'autres, tels que MONTAIGU, MAVERNAY, VERNAY etc pourraient évoquer autant d'histoire d'eau. Pour terminer cet essai de toponymie, nous dirons que la vérité reste à découvrir.

### Histoire Economique



Cette industrie connut un développement considérable en quelques années, puisqu'elle compte 50 ouvriers en 1844 et 400 en 1852. En 1871, le Curé LAMBERT fonda un comptoir de soieries, dont il assuma à ses débuts la direction.

Par ailleurs, en 1839, il créa le premier hôpital rural de Chauffailles avec une dizaine de lits. A l'aube du XXème siècle, CHAUFFAILLES était très prospère, outre l'activité de tissage et les commerces traditionnels, on pouvait y dénombrer : 4 moulins à blé, 4 huileries, 5 scieries, 2 garderies, 1 fabrique de couvertures de coton, 1 fabrique de tuiles et briques, 1 atelier de lithographie, 1 grenette (marché aux grains), plusieurs dizaines de cafés et auberges ; ils témoignaient également de l'intense activité industrielle et commerciale que connut Chauffailles.

### Une reconversion partielle...



CHAUFFAILLES a aujourd'hui changé de visage : une reconversion partielle s'est faite pour conserver l'acquis du siècle dernier. C'est ainsi que pour compenser l'industrie de la soie qui a pratiquement disparue, celles du coton et des fibres synthétiques ont pris le relai. D'autres industries, mécaniques, métallurgiques, textiles d'ameublement, du jouet, de la transformation des matières plastiques, etc... sont venues épauler, voire remplacer l'industrie originelle. Le bâtiment, les travaux publics, la construction de machines,... y occupent une place très importante.

### Sur le plan touristique



Il convient de signaler la situation géographique privilégiée de la commune dans la vallée verdoyante du Botoret, aux portes du Brionnais roman, entre Charolais et Beaujolais. Lieu de détente idéal, son camping \*\*\*, sa piscine, ses courts de tennis, ses terrains de boules, ses sentiers pédestres balisés jusque dans les monts du Haut Beaujolais, son musée de tissage, ses gîtes ruraux et chambres d'hôtes, et autres restaurants campagnards et fermes-auberges, en font un centre de vacances très apprécié



### PRESENTATION DU COL

### Adresse

CDSA 71

Pôle Associatif Paul Langevin – 2 rue Alphonse Daudet 71100 CHALON SUR SAONE

### **Président**

Jean-Maurice MARECHAL

Tel: 06.84.75.16.35 - marechal.jean-maurice@neuf.fr

### **Responsable de la Commission Coordination / Communication**

Marie-Pierre RAVET

Tel: 06.86.92.94.69 - <u>c.d.s.a71@orange.fr</u>

### Trésorière

Jacqueline RAVET

Tel: 06.11.59.10.80 - ravet.jacqueline@orange.fr

### Secrétaire

Chantal MARECHAL

Tel: 06.87.36.73.47 - chantal.marechal@neuf.fr

### Responsable de la Commission médicale

Christine LEMOIGNE

Tel: 06.88.90.59.89 - christine.lemoigne@cg94.fr

### Responsable de la Commission Logistique

Entente Sportive Chauffailles Section Lutte : Présidente : Dominique LAMURE

Tel: 06.75.48.38.49 - <u>michel.lamure@wanadoo.fr</u>

### Responsable de la Commission gestion des résultats et informatique

José BOYER Commission Nationale de Lutte chargé des appariements et du suivi administratif des matchs

### Responsable de la Commission restauration et hébergement

Entente Sportive Chauffailles Section Lutte : Marie-Cécile LAMURE

Tel: 06.50.70.99.46- michel.lamure@wanadoo.fr

### **Responsable Technique**

Gilles BRAUN, DSF Lutte

Tel: 06.81.08.80.18 - gbraun@sfr.fr

### Responsable de la Commission sportive

Alain DEJEAN, Cadre Technique National FFSA

Tél: 06.77.00.79.70 - alain.dejean@ffsa.asso.fr



### PROGRAMME PREVISIONNEL

### Vendredi 30 mai 2014

16h00 – 18h00 Accueil des équipes et contrôle des engagements au COSEC

17h30 – 19h00 Contrôle médical et pesée au COSEC

19h30 Vin d'honneur et accueil des personnalités

20h00 – 00h00 Repas de GALA à la salle "Léonce Georges"

### Samedi 31 mai 2014

8h30 Réunion technique (entraîneurs et corps d'arbitrage)

08h00 – 9h00 Echauffement

09h00 – 9h30 Cérémonie d'ouverture

09h30 - 12h00 Début des compétitions

à partir de 11h30 Déjeuner pris en commun à la salle "Léonce Georges"

13h30 Reprise de l'échauffement

13h30 Démonstration des jeunes lutteurs de Chauffailles

14h00 Suite des compétitions

16h30 Finales

17h30 Remise des récompenses et vin d'honneur



### INFORMATIONS GENERALES

### **Organisation**

Ce Championnat est organisé par le Comité Départemental du Sport Adapté de Saône et Loire en collaboration avec la Ligue de Bourgogne du Sport Adapté et l'Entente Sportive Chauffailles de Lutte.

### Conditions d'engagement des sportifs

Seuls peuvent participer au Championnat de France de Lutte Sport Adapté 2014, à Chauffailles, les sportifs ayant <u>une</u> licence compétitive FFSA pour la saison 2013/2014.

### Accueil des délégations

Le service d'accueil se fera au complexe sportif du COSEC (rue Pierre de Coubertin, 71170 Chauffailles), et vous accueillera le vendredi 30 mai entre 16h et 18h.

Les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire afin de confirmer les inscriptions et recevoir l'ensemble des documents relatifs aux épreuves et à la restauration.

Il sera effectué une vérification d'après les listes d'inscription :

- des engagements pour la compétition en fonction des catégories et des divisions
- du contrôle des licences (FFSA compétitive 2013/2014) et des dossiers médicaux
- <u>Aucun sportif sans licence compétitive FFSA et sans certificat médical de non contre-indication à la Lutte ne pourra concourir</u>

La pesée des lutteurs se fera entre 17h30 et 19h00 précises, avec un contrôle médical préalable par le médecin référent de la compétition.

### Réunion technique

Une réunion d'information, à laquelle devra obligatoirement participer l'entraîneur de chaque délégation, est programmée le samedi 31 mai à 8h30, au COSEC.

### Cérémonie d'ouverture

Elle se déroulera le samedi 31 mai de 9h à 9h30. La participation de toutes les délégations est **obligatoire** à cette cérémonie.

Chaque délégation devra s'identifier par une pancarte portant le nom de l'association et de sa ville.

### Echauffement et compétition

Les compétitions se dérouleront le samedi toute la journée.

Le complexe sportif du COSEC sera ouvert pour permettre l'échauffement dès 8h, le samedi matin.

### Equipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition (Médecin responsable : Christine LEMOIGNE).

### Restauration et Hébergement

Les repas du samedi midi et du Gala du vendredi soir (tarifs compris dans les frais d'inscription) seront pris ensemble, à la salle « Léonce Georges », rue Gambetta – 71170 CHAUFFAILLES

Le repas du samedi midi sera servi de 11h30 à 13h 30.

Le repas de gala est organisé le vendredi à partir de 20h.

La salle « Léonce Georges » se situe à environ 500 m du lieu de compétition (voir plan)

Concernant l'hébergement, une liste d'hôtels est fournie en annexe afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation

### Participation financière

#### Sportifs:

La participation financière est de 65 euros par sportif, comprenant :

- les frais d'inscription
- tous les repas (le repas de gala du vendredi soir et le repas du samedi midi)

### Entraîneurs/ Accompagnateurs :

La participation financière est de 60 euros par accompagnant, et comprend :

- l'inscription
- tous les repas (le repas de gala du vendredi soir et le repas du samedi midi)

### Envoie des dossiers et règlement

Les dossiers devront être envoyés au plus tard le 30 avril 2014 à l'adresse ci-dessous :

COL LUTTE SPORT ADAPTE
Pôle Associatif Paul Langevin, 2 rue Alphonse Daudet
71100 CHALON SUR SAONE

Règlement par chèque bancaire ou postal, à l'ordre du COL LUTTE Sport Adapté.

### Conditions de remboursement

Pour tous désistements après la date du 15 mai 2014 :

-une retenue de 30 euros représentant les frais administratifs et de restauration engagés sera effectuée <u>conformément à la règlementation fédérale en vigueur</u>

(En cas d'annulation d'inscription, aucun remboursement ne sera effectué après le 15 mai 2014.)

### Enregistrement des inscriptions

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et <u>accompagné</u> du règlement total des frais d'inscription.

Aucun remplacement d'un sportif par un autre ne sera autorisé. Aucun changement d'épreuve ne sera accepté après la date limite d'inscription.

Les dossiers seront enregistrés à partir de la date de réception.

Ces documents devront être envoyés au plus tard le 30 avril 2014 à l'adresse du Comité d'Organisation Local.

Passé ce délai, aucune inscription ne sera prise en compte.



### INFORMATIONS SPORTIVES

### **Coordination Sportive**

Gilles BRAUN DSF TEL: 06-81-08-80-18 MAIL: gbraun@sfr.fr

### Inscriptions et engagements

Le responsable de l'association doit communiquer sur la fiche d'inscription : le numéro de licence, la division, la date de naissance, et le poids.

Catégories d'âge : minimes (14-15 ans) à vétéran :

- Critérium National des Jeunes FFSA: Concerne les catégories jeunes (nés en 1995-1997)
- Championnat de France FFSA : Sportifs nés en 1994 et avant

Le vendredi 30 mai 2014, les accompagnateurs <u>devront présenter la licence compétitive 2013/2014 de chaque sportif.</u>

### **Tenue**

Les concurrents doivent se présenter au bord du tapis revêtus d'un <u>maillot de lutte</u> d'une seule pièce de la couleur qui leur sera désignée (rouge ou bleu).

Il est interdit de porter des objets susceptibles de blesser l'adversaire : bagues, bracelets, boucles d'oreilles, piercing, barrettes à cheveux métalliques...

Les lutteurs doivent si possible porter des chaussures de lutte enserrant la cheville.

L'usage de chaussures à talons ou à clous, de chaussures à boucles ou comportant une partie métallique est FORMELLEMENT interdit à l'intérieur du gymnase.

### Réglementation

La réglementation FFSA sera appliquée.

Les règlements sont disponibles sur le site de la FFSA : <a href="www.ffsa.asso.fr">www.ffsa.asso.fr</a> rubrique – informations sportives – documents sportifs.



### FICHE D'INSCRIPTION DES ASSOCIATIONS

### A renvoyer IMPERATIVEMENT avant le 30 avril 2014 :

COL LUTTE SPORT ADAPTE – Pôle Associatif Paul Langevin, 2 rue Alphonse Daudet – 71100 **CHALON SUR SAONE** 

### Identité de l'association :

$N^{\circ}$ affiliation:		Nom de l'association :		Nom du responsable sur place :	
				Tel portable :	
<u>Tél.</u> :	:	Adresse:			
<u>Fax</u> :					
<u>Courriel</u> :					
Description		Prix Unitaire	No	ombre	Montant
Sportifs		(Inscription + repas			
cadrants/Entraîneurs 60 € (		ala et samedi midi) 60 € (repas Gala et samedi midi)			
portifs/ Encadrant Entraîneurs	s/ 30	€ (Inscription <u>SANS</u> repas)			
Littuiteurs		repus)	T	OTAL	
rsonnel d'encadrer Nom	nent de vo	otre association ou de  N°Licence Dirigeant	votre établi Nom	Prénom	N° Licence Dirigeant
		N°Licence			N° Licence



Nom de l'association :

Accompagnateur responsable:

N°d'affiliation:

## Championnat de France de Lutte Sport Adapté 30 et 31 mai 2014 à Chauffailles

### FICHE D'ENGAGEMENT DU SPORTIF

### A renvoyer IMPERATIVEMENT avant le 30 avril 2014 :

COL LUTTE SPORT ADAPTE – Pôle Associatif Paul Langevin, 2 rue Alphonse Daudet – 71100 CHALON SUR SAONE

Division estimée	Catégorie			Nom/Prénom	N° Licence
	Date de Naissance	Poids réel	Sexe		
				ne seront pas prises en comp	

Vérifier que si la mention « sans contre-indication » apparaisse bien sur la licence et que le sportif soit en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la Lutte en compétition.

<u>Visa de la Région</u>	<u>Visa du Département</u>

Attestant de la participation des sportifs à un Championnat local dans la division qualificatif pour un Championnat national

Règlement Lutte FFSA 2013-2017 : Qualifications et accès aux championnats de France :

« Des dérogations pourront être accordées sur demande des associations, par la CSN Lutte FFSA, pour participer au championnat de France. »

Afin de ne pas freiner le développement de la Lutte, notamment dans les régions qui n'ont pas pu organiser de compétitions de qualification pour l'instant. Faire une demande de dérogation auprès de Gilles Braun DSF Lutte gbraun@sfr.fr avec une copie au Conseiller Technique chargé du suivi de la discipline alain.dejean@ffsa.asso.fr



### A renvoyer IMPERATIVEMENT avant le 30 avril 2014 :

# TEE - SHIRTS SPORTIFS ou ACCOMPAGNATEURS OUT TO THE PROPERTY OF THE PROPERTY

PRENOM	S on A	S	M	$\mathbf{L}$	XL
	S ou A				



## FICHE D'AUTORISATION (A remplir pour chaque sportif)

### A renvoyer au COL avant le 30 avril 2014.

Je sou	soussigné(e), parent, représentant légal ou respon	sable de l'association (rayer la mention inutile)
Nom,	n, Prénom	
	orise : n, Prénom du sportif :	
	mbre de l'association :	
	□ A participer au Championnat de France de Lu Chauffailles.	tte Sport Adapté du 30 au 31 mai 2014 à
	□ Autorise le responsable du Championnat à chirurgicaux (y compris l'anesthésie générale)	
	Dégage de toute responsabilité les organisativaleurs (bijoux, appareils photos,) que le par durée de ce championnat.	,
	□ Autorise le Comité d'Organisation à reprodu participant, afin de servir la promotion des Acti- diffusion éventuelle d'informations sur les Char	vités Physiques et Sportives Adaptées dans la
	Fait à	Le
	Signat (Précé	ure dée de la mention « lu et approuvé »)



### FICHE RECAPITULATIVE POUR VALIDATION D'INSCRIPTION

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.

Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

### Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

Cochez les cases pour ne rien oublier!	
<u>Pour le 30 avril 2014</u> :	
<ul> <li>□ La fiche d'inscription des associations</li> <li>□ La participation financière (le règlement complet)</li> <li>□ La fiche d'engagement sportif</li> <li>□ La fiche Tee-Shirts</li> </ul>	
A avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition):	
<ul> <li>□ Fiche d'autorisation pour chaque sportif</li> <li>□ Certificat médical de non contre-indication à la pratique de la lutte compétitive</li> <li>□ Fiche d'informations médicales concernant le sportif</li> <li>□ Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)</li> <li>□ Ordonnance pour les traitements en cours</li> </ul>	

## Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la règlementation se verra refuser l'accès à la compétition.

PS: La personne qui inscrit les sportifs à la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.



### **PLAN D'ACCES**

### Situation géographique

Région Bourgogne Département de Saône-et-Loire Arrondissement de Charolles

Gare SNCF à Chauffailles:

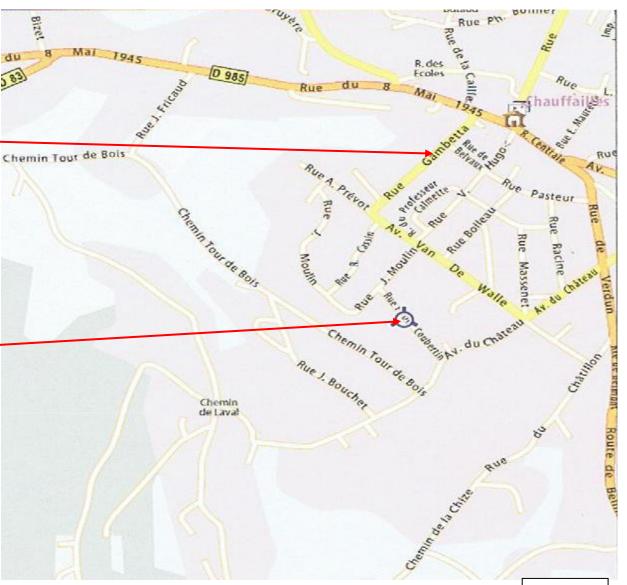
Service Journalier Chauffailles/ Paray le Monial/ Lamure sur Azergues/ Lyon en car et en train.

Autoroute A6 Belleville à 42km LA CLAYETTE à 13km CHARLIEU à 16km BEAUJEU à 30km ROANNE à 35km PARAY LE MONIAL à 38km MACON à 65km LYON à 80km

Salle Léonce Georges : repas de Gala et repas du samedi midi

PARIS à 400km.

Complexe Sportif
COSEC





### **HEBERGEMENTS**

Camping « Les Feuilles » à Chauffailles (Bungalows et chalets) (situé au centre ville à proximité du COSEC)

18 rue de Chatillon 71170 CHAUFFAILLES Tel: 03-85-26-48-12

Email: campinglesfeuilles@gmail.com

• Tarif Bugalows et chalets

	NUIT
	Du 01/05 au 28/06
Divona 2-3 personnes	36 euros
Isabelle 2-3 personnes	36 euros
Olga 4-5 personnes	39 euros
Laura 6 personnes	41 euros
Epona 4 personnes	55 euros

### **Camping Belmont de la Loire (chalets) (5,5 km - 5min)**

Base de loisirs du plan d'eau 42670 BELMONT-DE-LA-LOIRE

Tel: 04-77-63-60-55
• Tarif chalets

PETIT CHALET	Hors saison
Une nuit en semaine	44 euros
Nuit du samedi au dimanche	51 euros
GRAND CHALET	
Une nuit en semaine	62 euros
Nuit du samedi au dimanche	74 euros

### Maison de campagne « Mont Chef » : Hébergement à la nuitée (6 km – 10 min)

71170 CHASSIGNY SOUS DUN

Tel:06-03-50-36-27

Email: <u>chiarapastorini@gmail.com</u>
Capacité: 2 chambres de 1 à 8 personnes

Tarif : à partir de 49€

**GITES** 

« La Forêt » 71170 CHAUFFAILLES

Tel: 03-85-24-25-16 (Mme LEBAS)

Capacité : 5 personnes

GITES (4.5 km - 8 min)

«Dreullien»

71170 MUSSY SOUS DUN

Tel: 03-85-29-55-60 Capacité: 6 personnes GITES (4km - 7 min)

«Les Pins»

71170 ST IGNY DE ROCHE

Tel: 06-77-85-78-29 ou 04-78-59-28-53 le soir

Capacité : 6 personnes

**GITES (4,5 km – 8 min)** 

«Les Bajards»

71170 MUSSY SOUS DUN

Tel: 03-85-29-55-60 Capacité: 6 personnes

### GITES (4.5 km - 8 min)

«Le Vigneau»

71170 MUSSY SOUS DUN

Tel: 03-85-29-55-60 Capacité : 5 personnes

#### **GITES**

« Le Vieux Bourg »

71170 CHASSIGNY SOUS DUN

Tel: 03-85-26-06-99 ou 03-85-29-55-60 Email: marcellepierrechevalier@orange.fr

Capacité: 6 personnes

### GITES (6km-10min)

« Champ d'Alouettes» 71740 TANCON

Tel: 03-85-26-24-59 ou 06-76-96-09-76

Capacité : 5 personnes

### **GITES** (6 km – 10 min)

«Le Relais de la Diligence»

Cadolon

71710 COUBLANC Tel: 03-85-26-33-51 Capacité : 6 personnes

### **GITES (8 km – 12 min)**

«Papillons »

71740 SAINT MAURICE LES CHATEAU NEUF

Tel: 06-06-56-72-86 ou 06-23-66-30-63

Capacité : 6 à 8 personnes

### **GITES (13 km – 18 min)**

«La Rivière»

71740 SAINT EDMOND Tel: 03-85-29-55-60 Capacité : 6 personnes

### Camping de Propières (Gîte + chalets) (10 km - 20 min)

S'adresser à la Mairie: Mairie de Propières

Le Bourg

69790 PROPIERES

Tel: 04-74-03-60-08 ou 04-74-03-62-79 ou 06-84-79-20-67

71170 CHASSIGNY SOUS DUN

Tel: 03-85-26-43-19 ou 06-82-97-74-84 Email: <a href="mailto:christian.daubard@orange.fr">christian.daubard@orange.fr</a>

Capacité: 8 personnes

GITES (6km- 10 min)

« Le Vieux Bourg »

### **GITES**

« Montceneaux»

71170 CHASSIGNY SOUS DUN

Tel: 03-85-26-22-55

Email: giteverchere@hotmail.fr

Capacité: 5 personnes

### GITES (6km-10min)

« Les Murs » 71740 TANCON

Tel: 06-07-79-72-02 ou 06-28-28-56-43

Capacité : 5-6 personnes

### **GITES (7,5 km – 12 min)**

«Château de Barnav»

71740 SAINT MARTIN DE LIXY

Tel: 03-8526-20-53 Capacité: 6 à 9 personnes

### **GITES (8 km – 12 min)**

«Havre de Paix »

71740 SAINT MAURICE LES CHATEAU NEUF

Tel: 06-74-51-05-64 Capacité: 22 personnes

### Hôtel de Bourgogne (13 km – 18 min)

9 route de Charolles 71800 LA CLAYETTE tel: 03-85-28-90-50 Tarif à partir de 50

### Hôtel le Téméraire (32 km – 41 min)

3 avenue Joanny Furtin 71120 CHAROLLES Tel: 03-85-24-06-66 A partir de 56 €

### Relais de l'Abbaye (16km - 23 min)

414 route du Beaujolais 42190 CHARLIEU Tel: 04-77-60-00-88 Tarif : à partir de 55 €

### La Tour d'Auvergne (20 km - 27 min)

Mr Rivollier

71800 SAINT CHRISTOPHE EN BRIONNAIS

Tel: 03-85-25-82-23 Tarif : à partir de 24 €

### Le Relais de Saint Julien (18km - 20 min)

Mr et Mme Lesage

71110 SAINT JULIEN DE JONZY

Tel: 03-85-84-01-95 Tarif : à partir de 36 €

#### Le Saint Antoine (27 km - 38 min)

Place du 11 novembre 71110 MARCIGNY Tel: 03-85-25-11-23 Tarif à partir de 20 €

### Campanile Roanne (33km – 50 min)

38 rue de Matel **42300 ROANNE** Tel: 04-7-72-72-73

Tarif : à partir de 51 €

### Ace Hôtel Roanne Mably (33km – 50 min)

Rue Branly **42300 ROANNE** Tel: 04-77-69-26-92 Tarif: à partir de 41€

### Lemon Hôtel (37 km – 51 min)

BD Charles de Gaulle 42120 LE COTEAU Tel: 01-42-71-06-06 Tarif : à partir de 27€

### Chambre d'Hôtel Roseland (39 km – 52 min)

Le montceau

71600 PARAY LE MONIAL

Tarif : à partir de 42€

### Inter Hôtel Helios (30 km - 44 min)

55 route de Paris 42300 MABLY Tel: 04-77-67-29-13 Tarif : à partir de 45 €

### Première classe (33km – 45 min)

Zac des Plaines 42120 PERREUX Tel: 08-92-70-72-39 Tarif : à partir de 31€

### **BxB Paray (39 km – 52 min)**

22 Zac du champ Bossu 71600 PARAY LE MONIAL

Tel: 08-92-70-75-71 Tarif : à partir de 42€

### **NB Hôtel (43 km- 55 min)**

7 chemin des Plaines 42120 PARIGNY Tel: 04-77-62-84-84 Tarif : à partir de 42€

### **CHAMBRE D'HOTES**

#### ANGLURE SOUS DUN

« Chambre d'hôtes du randonneur » au Bourg 09.52.91.93.71 ou 06.52.48.20.96 vcl69@voila.fr http://sites.google.com/site/vslacombe Capacité: 3 chambres 6 pers.

Tarifs : de 456 à 706 la chambre Forfait détente et rando, comprenant le circuit pédestre, pique nique, massage aux pierres chaudes ou massage assis : 5-6 pers.; 50 €/ pers.; 3-4 pers.; 55 €/ pers.; 1-2 pers.; 60 € / pers. Petit déjeuner compris dans la nuitée Fermeture annuelle - hebdo : Non Parking: Oui

#### CHAUFFAILLES

La Seigne-Noyer 71170 03.85,26.52.13 ou 07.87,42.99,31

Catherine-pourny@orange.fr laseigne-noyer.blogspot.com

Capacité: 1 chambre avec grand lit. Possibi-lité suite familiale avec 3 lits + 1 lit bébé

Petit déjeuner : Compris dans la nuitée

Tarifs: 60 € la nuitée pour une personne. 65 € pour 2 personnes. 17 € par personne supplémentaire. Tarifs dégressifs à partir de 3 nuits : 1/2 tarif pour les enfants de moins de 12 ans.

Fermeture hobdo: Non Parking: non.

### Abris pour animaux, motos, vélos, etc...

### COUBLANC

Chambre d'hôtes de charme

« La Masoierie » 03.85.26.36.80

h.martelin@wanadoo.fr

té;5 chambres de 68 € à 120€ Petit déjeu-

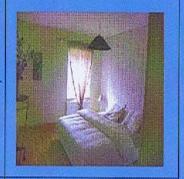
Capaci-

ner compris dans la nuitée Repas: Sur

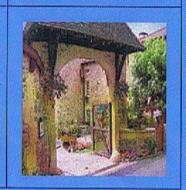
réservation de 25€ à 35€

Fermeture annuelle - hebdo : Non.

Parking: Oui







### ST MAURICE LES CHATEAUNEUF

Chambre d'étape « Havre de paix »

Fontconverte

M & Mme VLEMINCKX vlemine-

kx.eloy@skynet.be

M. LEVEQUE 06,74,51,05,64

Référence : nº457018

Capacité: 22 personnes Tarifs: Maison 8 personnes: 700 € à 900 €/

Gite 4 personnes : 200 € à 300 € / semaine

### SAINT EDMOND

Chambre d'hôtes « La Goutte Ber-

03.85.26.25.93

martine.auclair@orange.fr

Petit déjeuner bio, confitures maison...

Capacité: 1 chbre pour 2 pers, 1 chbre

pour 5 pers,

Tarifs:  $45 \in /1$  pers,  $55 \in /2$  pers,  $10 \in$  pers supp,  $280 \in /$  semaine / pers,  $350 \in /$  semaine / 2 pers



Chambre d'hôtes nº 2128 « La Violette-rie » 71740

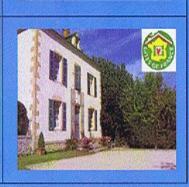
28/Fax 03.85,26,26,60

Capacité: 3 chambres de 50 € à 85 €

Petit déjeuner : Compris dans la nuitée

Repas: Sur réservation 25 €

Fermeture hebdo : Non Parking: Oui



Homelidays





Accueil Paysan



Homelidays



Annexe 1

### FICHE INFORMATIONS MEDICALES CONCERNANT LE SPORTIF

### Se munir de la prescription éventuelle du médecin

(A mettre sous pli cacheté, et à remettre au médecin chargé de la couverture médicale de la rencontre en cas d'urgence).

### Se munir de la photocopie

De la carte de sécurité sociale De la mutuelle complémentaire



### **CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE INDICATION**

Annexe 2

FEDERATION FRANCAISE DU SPORT ADAPTE

SAISON SPORTIVE .... /....

### CERTIFICAT MEDICAL ANNUEL DE NON CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES SPORT ADAPTE

(Obligatoire pour la délivrance d'une licence sportive)

compétitions sportives est	subordonnée à la médical mentionnar	présentation de la licenc nt l'absence de contre-in	rvé par le club, la participation aux e sportive portant attestation de la dication à la pratique sportive en	
N° de licence :	No Affilia	ation du Club		
(A compléter après délivrance)	)			
Je soussigné(e), Docteur				
certifie, après avoir examine	é Mme, Mlle, Mr			
né(e) le				
☐ qu'aucun signe d'affection cliniquement décelable, ce jour, ne contre indique la pratique des activités physiques et sportives adaptées (secteur non compétitif) avec participation possible à des manifestations d'activités motrices, de sport loisir et de sport pour tous : ☐ qu'aucun signe d'affection cliniquement décelable, ce jour, ne contre indique la pratique des				
compétitions sportives ac	laptées dans les di	sciplines suivantes :		
	-	s est contre indiquée dar les disciplines contre-in	ns les disciplines suivantes : <mark>diquées)</mark>	
SPORTS INDIVIDUELS  Athlétisme et Cross Aviron - Cyclisme / VTT Frisbee – Golf - Gymnastique Activités Physiques d'Expression Natation – Pétanque Sports boules - Sports de quilles Patinage sur glace – Roller skating Tir à l'Arc  Restrictions ou remarques e	SPORTS D'EQUIPE  Basket-ball Football Handball Hockey/gazon Rugby Volley-ball	SPORTS D'OPPOSITION ACTIVITES DUELLES Badminton Escrime Judo Karaté -Taekwondo Lutte Pelote Basque Tennis Tennis de Table Boxe anglaise – Boxe française		
Fait àle  Pour toute information complé		<u> </u>	chet du médecin : édéral F.F.S.A.	



### www.ffsa.asso.fr

9 rue Jean Daudin - 75015 Paris

Tél: 01 42 73 90 00 – Fax: 01 42 73 90 10

### Partenaires des Championnats de France Sport Adapté

### **Partenaire Institutionnel**



### Partenaire principal



### **Partenaire officiel**

### **Fournisseurs officiels**







### **Partenaires Locaux**















